

## **Etat des lieux au 01.09.2006**

L'épizootie a continué sa progression durant cet été sur les trois continents concernés, à savoir l'Asie, Europe et Afrique. Selon la FAO, la présence du virus est maintenant confirmée dans 55 pays (contre 45 en avril). Depuis le début de l'épizootie, approximativement 220 millions d'oiseaux sont morts ou ont été abattus.

### **1. Union européenne**

En 2006, 15 Pays membres de l'Union européenne ont été touchés par l'influenza aviaire. La majorité des cas concernaient uniquement des oiseaux sauvages: Autriche, Espagne, République tchèque, Grèce, Italie, Pays-Bas, Pologne, Royaume-Uni, Slovénie et Slovaquie. Par contre, en Allemagne, au Danemark, en France, en Hongrie et en Suède des cas ont été constatés à la fois dans la faune sauvage et dans des volailles domestiques.

Depuis mi-mai, il y a eu seulement 5 cas, dont 2 dans des jardins zoologiques:

- A la mi-août, deux hiboux ont été retrouvés morts dans un parc animalier non loin de Rotterdam et ont été probablement contaminés par le virus de la grippe aviaire H5N1. Des analyses complémentaires effectuées suite à la découverte n'ont pas pu démontrer une dispersion du virus.
- Le 4 août, en Allemagne, le virus H5N1 a été découvert chez un cygne retrouvé mort au zoo de Dresde.
- Le 7 juillet, un premier cas animal de grippe aviaire H5N1 est confirmé en Espagne. Il s'agit d'un oiseau aquatique sauvage, qui a été découvert dans des marais à proximité de la ville de Vitoria au pays basque espagnol. D'autres cas n'ont pas pu être démontrés.
- En juin, la Hongrie a détecté une trentaine de foyer dans des élevages de canards et d'oies dans le sud du pays. Grâce aux mesures classiques de lutte, les autorités ont pu maîtriser les foyers.
- Finalement, le Danemark a confirmé le 18 mai l'atteinte d'un élevage amateur de canards, de poulets et d'oies par le H5N1 dans l'île de Funen.

### **2. Hors Union européenne**

En Asie, de nouveaux foyers sont régulièrement signalés par l'Indonésie et la Chine et on a relevé récemment (fin juillet et août) des cas d'influenza aviaire en Thaïlande, au Vietnam, au Cambodge et au Laos.

En Afrique, l'épizootie serait particulièrement active en Côte d'Ivoire et au Nigeria, sachant que les informations restent très imprécises pour de nombreux pays.

### **3. Belgique**

En septembre 2005, le Ministre de la Santé publique a rendu le confinement obligatoire pour les exploitations situées dans les zones naturelles sensibles. Ces mesures de confinement ont été étendues le 28 octobre aux détenteurs particuliers résidant dans ces zones naturelles sensibles. L'objectif de cette mesure était de limiter les contacts éventuels entre la volaille belge et les oiseaux sauvages durant la migration et ainsi d'essayer d'éviter l'apparition de la grippe aviaire en Belgique.

Au printemps 2006, lorsque la migration printanière des oiseaux sauvages venant du Sud a débuté, le Ministre de la Santé publique avait décidé de rendre la mesure de confinement obligatoire pour toute la Belgique. De plus, les volailles devaient être nourries à l'intérieur ou si cela n'était pas possible, dans un endroit couvert de sorte que les oiseaux sauvages ne soient pas attirés par la nourriture des volailles. Les animaux pouvaient encore être tenus ou lâchés à l'extérieur mais uniquement sur un terrain ou une partie de terrain complètement clôturée à l'aide de treillis ou filets.

Vu que la migration d'automne recommence à partir du 11 septembre prochain, le Ministre a décidé, en se basant sur l'avis d'experts, d'instaurer à nouveau l'obligation de confinement pour les volailles détenues par des particuliers ou professionnel, mais uniquement dans les zones naturelles sensibles où le risque de contamination est le plus évident. Si la menace d'une éventuelle contamination venait à s'accroître, les mesures pourraient alors être renforcées.

La surveillance active et la surveillance passive continuent évidemment à jouer un rôle clé dans la détection des éventuels cas de grippe aviaire dans notre pays et dans le choix de la politique à suivre en Belgique.

- Dans le cadre du monitoring passif (c.a.d. les analyses des suspicions dans la faune sauvage), presque 80 dossiers d'oiseaux trouvés morts (canards, cygnes, mouettes, oies, étourneaux, pigeons, poules d'eau, ...) ont été analysés depuis la mi-février 2006. Les causes de mortalité étaient très variées mais la grippe aviaire n'a pas été constatée une seule fois.
- Dans le cadre du monitoring actif (c.a.d. les analyses d'échantillons d'oiseaux sauvages vivants capturés lors p.ex. d'activités de baguage) plus de 1.100 oiseaux ont été analysés. Le virus H3N6 a été constaté dans deux cas, ce qui n'a aucune importance au sujet de la problématique de la grippe aviaire H5N1.
- Pour l'année 2006, la visite de 900 exploitations de volailles est programmée dans le cadre de la surveillance sérologique de l'influenza aviaire dans les exploitations de volailles belge. Plus de 900 échantillons seront analysés.